

Les Marescot, une famille enracinée en Vendômois

JEAN-CLAUDE PASQUIER

Résumé : Selon Gilbert Zabern¹, la famille de Marescot situait sa très ancienne origine en Italie, à Bologne, et s'affirmait issue des Marescotti, placée par l'empereur Otton dans les cent familles nobles d'Italie dès l'an 975 et parmi lesquels on trouvait six consuls de l'ancienne République et deux cardinaux.

Plusieurs révolutions contraignirent des membres de cette maison à quitter leur patrie en 1287, puis en 1503 ; ils cherchèrent asile en d'autres pays tels la Prusse et surtout la France. On trouve ainsi plusieurs branches de ces exilés qui, ayant simplement francisé leur nom, se sont établis en Lorraine, Languedoc, Normandie et dans l'Orléanais.

Mais seule cette dernière branche qui posséda les terres de La Source (Orléanais) avant de s'établir, en vallée du Loir, à Chalay, dans le Perche, à Souday et par la suite en divers domaines du Vendômois, soit par achat, mais le plus souvent par alliances, nous intéresse ici.

Mots-clés : Marescot, Château, Manoir, Maison, Ferme.

Château de La Source (Loiret) (fig. 1)

Du château, domaine sur les bords du Loiret, à l'époque où les Marescot en prirent possession, nous ne savons rien et guère plus sur ses nouveaux propriétaires. Si ce n'est qu'en 1417, il fut cédé à un certain Jean (de) Marescot, époux de Jeanne Gandine, que l'on retrouve au siège d'Orléans, « compagnon de Jeanne d'Arc », puis anobli en 1436 par lettres patentes. Et en 1480, comme appartenant à un autre Jean (de) Marescot, deuxième du nom, peut-être le fils du précédent, marié à Marie de Sainte-Marie qui lui donna deux fils : Nicolas et François qui épouseront les deux sœurs



Fig. 1 : Le château de La Source.

1. *Le général de Marescot*, éditions d'Arnouval, Vendôme, 1985.

Françoise et Alexise Mésange, toutes deux dames de Chalay et de Souday de par leur mère Catherine de Saint-Berthevin, femme de François Mésange, écuyer, seigneur de La Buissonnière.

C'est ainsi que faisant abstraction des premiers propriétaires répertoriés de Chalay (autrefois Chaslé, Challé, Chalés, Challay), dès le XIII^e siècle, les Marescot entrèrent en possession, au XVI^e siècle, de ce domaine et des terres du château de La Cour à Souday, par alliance.

Château de Chalay (anciennement commune de Saint-Quentin-les-Trôo, aujourd'hui rattachée à celle de Montoire, Loir-et-Cher) (fig. 2)

Édifié sur le coteau, le château ouvre sa façade sud sur la riante vallée du Loir. De sa terrasse, sur la gauche, on peut apercevoir les ruines des anciennes forteresses de Lavardin et de Montoire; en face, les châteaux de Ranay et de Bois-Frelon; sur la droite, Trôo et sa collégiale Saint-Martin.

Chalay existait dès 1200; les deux tours encadrant la façade sont du XIV^e siècle et constituent la partie la plus ancienne du château. Antérieures à la Renaissance, celle de l'est comporte des meurtrières; celle de l'ouest, avec voûte en croisée d'ogive, était la chapelle dédiée à Notre-Dame de Protection par Jean de Marescot, en 1642. Ces tours possèdent en outre une décoration Renaissance avec leurs larges ceintures moulurées en tuffeau et les encadrements des fenêtres formant pilastres surmontés de chapiteaux sculptés.

De l'époque Renaissance subsiste encore le grand escalier (ISMH) à volée droite en pierre de taille dont

les plafonds des paliers sont ornés de caissons sculptés à motifs variés (36 caissons pour les trois paliers); on ne connaît pas l'architecte. Le grand corps de logis entre les deux tours a été remanié au XVIII^e siècle (voir ses vastes fenêtres).

Au XIX^e siècle, l'architecte Duban (château de Blois), pour embellir le château, décida de rehausser la tour ouest qui ne possédait alors qu'un seul étage et créa, au centre de la façade, un fronton cintré encadré de balustrades de pierre, pour servir d'encadrement à une horloge (horloger Gourdin de Mayet dans la Sarthe). Le fronton est surmonté des armoiries des Marescot et d'une couronne de marquis. Les travaux furent réalisés sous la direction de l'architecte en chef de la ville du Mans, Delarue, assisté de Travers, élève de Duban. Les communs à gauche du château sont du XVIII^e siècle (écuries, remises et logement du cocher). La cour intérieure donne accès à de vastes caves creusées dans le rocher (trace d'un ancien pigeonnier troglodytique) et nous montre la façade du XVIII^e siècle; c'était l'ancienne basse-cour.

Dépendant du château nous y trouvons encore : une superbe orangerie creusée dans le tuffeau, dont la façade dite « en Serlienne » est inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques; un pigeonnier troglodytique, de 260 boulins (également ISMH en 1991); une très ancienne habitation creusée, elle aussi, dans le rocher ainsi que plusieurs autres caves et la chapelle mortuaire néogothique édifiée en 1845 par Delarue, renfermant le tombeau du général de Marescot, entouré de ses proches.

Ainsi donc, en 1506, Françoise de Mésange (l'aînée), dame de Chalay, épousait François de Marescot (le frère cadet de Nicolas), seigneur de La Source, tandis que le 30 mai 1515, Alexise de Mésange (la sœur cadette de

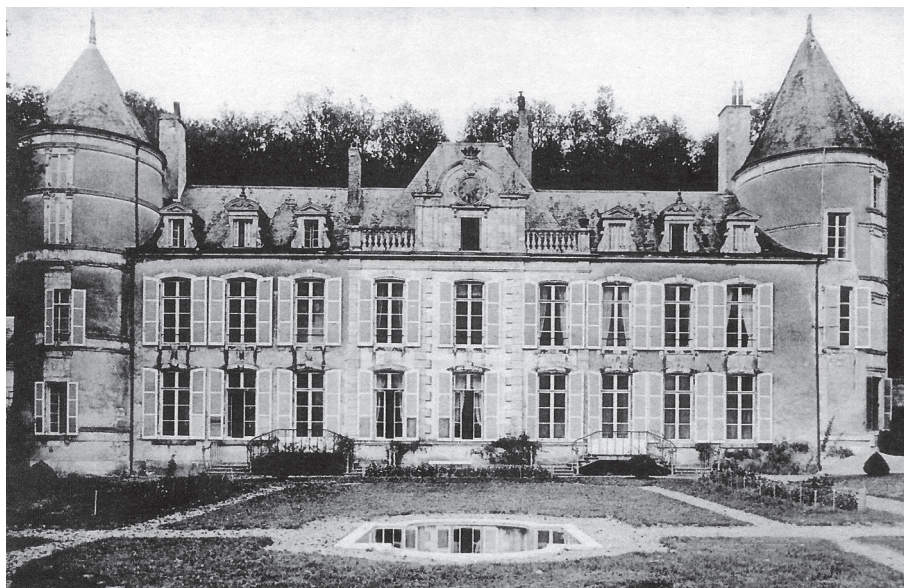


Fig. 2 : Le château de Chalay.

Françoise) épousait à son tour, Nicolas de Marescot (l'aîné). De ce dernier mariage naquirent : 1) François, qui suit; 2) Jacques, seigneur de Souday et de Pigray (fief relevant de Souday), marié à Marie de La Motte (de La Mothe) qui, veuve, vendait le château de La Source en 1551 et recevait, quatre ans plus tard, le dit fief de Pigray en douaire.

Viendront ensuite, comme propriétaires successifs du château de Chalay : François de Marescot, seigneur de Chalay mais également des Vaux, des Guisonnières (peut-être paroisse de Saint-Quentin), de La Tendronnière, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa Maison, capitaine de 50 hommes d'armes.

Auparavant (avant 1551), il avait épousé, en premières noces, Élisabeth Lenepveu, fille de Jean Lenepveu, écuyer et de Renée de Sarcé, dame de La Tendronnière et déjà veuve de François de Vendômois, seigneur d'Alleray. De leur union naquirent trois enfants : 1) François, deuxième du nom, qui suit; 2) Marie, mariée à Pierre de Chenu, capitaine au château de Mondoubleau; 3) Nicolas, seigneur de Beauverger et de La Bréhonnière.

En secondes noces, François épousa, le 19 novembre 1564, Jacqueline de La Châtaigneraye. En 1583, il était décédé.

François II de Marescot, né en 1558 et mort le 12 novembre 1624, fut inhumé à Saint-Quentin (aujourd'hui, Saint-Quentin-les-Trôles). Seigneur de Chalay, de La Tendronnière, d'Orthon et des Frétons (en Dunois), il était chevalier de l'ordre du roi et l'un des cent gentilshommes de sa Maison.

Il épousa, le 10 février 1585, Jacqueline de Dampierre, née en 1568, fille de Louis de Dampierre, chevalier, seigneur de La Chênellerie, de Faings, des Grands et Petits Frétons, chevalier de l'ordre et de Jacqueline du Bellay, (dame de la reine Catherine de Médicis), elle-même fille de Jean du Bellay, seigneur de La Flotte et de Catherine de Mailly. Décédée le 11 septembre 1649 à La Houssaye, paroisse de Savigny (sur-Braye), elle fut inhumée aux côtés de son mari à Saint-Quentin. Ils eurent six enfants : 1) Jean, troisième du nom, qui suit; 2) Louis, marié à Catherine Bourguignon en 1662, fille de Simon Bourguignon, «chevalier» ordinaire de l'écurie du roi; 3) Renée qui épousa Pierre de Courtarvel, écuyer, seigneur du Grand Bouchet (paroisse de Choue); 4) Catherine, baptisée le 6 janvier 1602 à Tréhet, mariée à César Maires, le 31 août 1626, seigneur de La Bréhonnière (Parent et homonyme du mari de Marguerite qui suivra, fille de Nicolas de Marescot); 5) Jacqueline qui prit pour mari Alexandre Le Boulleur, écuyer, seigneur de Broc; 6) Jacques, seigneur d'Orthon, des Frétons, né vers 1592; il avait épousé, le 27 septembre 1620, Marie Le Bienvenu, fille de René Le Bienvenu, écuyer, seigneur de La Pierre et de Madeleine de Beauxoncles.

Jean III de Marescot, naquit en 1592 et mourut le 24 mars 1662; il fut également inhumé dans le chœur de l'église de Saint-Quentin. Chevalier, seigneur de Chalay, de La Tendronnière, des Vaux, d'Orthon et des

Frétons, des Bigotteries, des Créneaux, il était gentilhomme ordinaire du duc d'Orléans.

Il épousa, en premières noces, le 24 décembre 1628, Marguerite de Villiers de L'Isle Adam, fille de Louis de Villiers..., chevalier, seigneur de La Graffinière et de Marguerite Gauthier d'Aussigné.

Sans descendance, il se remaria, en secondes noces, le 23 février 1631, avec Catherine d'Istret d'Elfin (Delphin), fille de Benoît d'Istret d'Elfin (en Dunois), maître d'hôtel ordinaire de la duchesse d'Orléans et de Nicole de Nicolas. Inhumée à Saint-Quentin, le 28 septembre 1682, Catherine laissa trois enfants : 1) Benoît, qui suit; 2) Emmanuel, chevalier, seigneur d'Elfin et de Chicheray (Pezou), né en 1634. Il épousa, le 22 juillet 1664, Françoise Guerry, fille de Pierre Guerry, écuyer, seigneur de Boisgauthier et de Jeanne Blanchet, déjà veuve de François Moreau, seigneur de Brézolles, conseiller du roi. De leur union naquirent plusieurs enfants morts en bas âge. (Chicheray); 3) Jean, prêtre, doyen de la collégiale Notre-Dame du Bon-Désir (en Touraine); né le 27 mai 1637, il fut foudroyé vers 1697.

Benoît de Marescot, né le 12 décembre 1631, chevalier, seigneur de Chalay, etc., gentilhomme ordinaire du duc d'Orléans et écuyer de Madame la duchesse.

Il épousa, le 14 mai 1664, Marie-Madeleine Le Jay (Lejay) de Tilly, fille de Jacques Le Jay, chevalier, seigneur baron de Tilly, de Cogners, La Fourerie, et de Louise le Forestier. Celle-ci lui donna quatre enfants : 1) Benoît, deuxième du nom, qui suit; 2) Gabrielle-Madeleine dont on ignore tout; 3) Louise-Angélique, née le 6 octobre 1688, épouse, en 1702, de Jean de Vieux-Pont, seigneur de Boisfreslon, mort en 1742, sans héritier; 4) Angélique-Madeleine, inhumée à Ternay, en 1744, à l'âge de 78 ans.

Benoît étant mort en 1684, sa veuve se remaria, le 16 juillet 1685, avec Nicolas Scarron, chevalier, seigneur d'Orsay (dans le Perche). Elle mourut, âgée de 69 ans et fut inhumée, le 18 octobre 1713, à Ternay.

Benoît II de Marescot, né le 22 juillet 1665, décéda à Vendôme le 24 décembre 1732. Chevalier, seigneur de Chalay, etc. Il fut capitaine au régiment de La Châtre. Il épousa, le 22 février 1693, en premières noces, Louise-Geneviève de Ronsard, fille unique de Louis de Ronsard, chevalier, seigneur de La Linoterie, de Fleurigny (Saint-Rimay) et de Geneviève Cottin, fille de Gilles Cottin et d'Adrienne Rabot. Morte en 1714, elle laissa douze enfants : 1) Louise-Geneviève, dame de La Linoterie; 2) Balthazar, qui suit; 3) Benoît, né le 12 mars 1699, prêtre, curé d'Écoman; 4) Samuel, qui suit; 5) Angélique-Madeleine qui se fit religieuse Bernardine à Bonlieu en Touraine; 6-12) Et sept autres enfants qui moururent tous en bas âge.

Benoît se remaria en 1716, deux ans après la mort de son épouse, avec Marie Foreau, veuve Bellanger de L'Espinau.

Balthazar de Marescot, né le 13 février 1696, mourut le 20 juillet 1785; chevalier, seigneur de Chalay, il fut lieutenant au régiment de Royal-Marine.

Il avait épousé, le 9 octobre 1734, Madeleine-Françoise de Jousselin, fille de Louis-François de Jousselin, chevalier, seigneur de Fretay (Savigny-sur-Braye) et d'Anne-Françoise de Bertré. Décédée en 1747, elle laissa une fille : Flore-Madeleine de Marescot, née le 2 janvier 1736. Elle épousa, le 14 mai 1770, à Saint-Quentin, Henri-Fulcran de Ginestous, chevalier de Saint-Louis, lieutenant de cavalerie en quartier à Montoire, lieutenant du roi au Vigan (en Languedoc), capitaine au régiment de Colonel-général-cavalerie, fils de Pierre Ginestous, chevalier, viguier d'épée au Vigan et de Françoise Daudé. Elle reçut, devant M^e Quantin, notaire à Montoire, Chalay et ses terres, en dot de son père Balthazar qui alla de ce fait habiter Montoire, puis à La Chalottière. Flore décéda le 31 octobre 1782, sans enfants et fut inhumée à Saint-Quentin.

Son père reprit alors Chalay en nue-propiété la même année (1782) et laissa l'usufruit à son gendre qui restaura le château. C'est à lui, en effet, que l'on doit la façade actuelle. Ginestous, décédé en 1798, fut inhumé en l'église Saint-Laurent de Montoire, laissant pour héritiers ses deux frères : Joseph-Louis et Jean-André de Ginestous qui vraisemblablement émigrèrent, leurs meubles ayant été mis sous séquestre à Montoire, le 2 brumaire an VI (23 octobre 1797).

Samuel de Marescot, né le 1^{er} octobre 1703 à La Linoterie, chevalier, seigneur de La Massuère où il mourut le 4 août 1788, de L'Archidiacrerie (Cellé), Servigny (Bonneveau), La Noue. Chevalier de l'ordre de Saint-Louis, il fut exempt des gardes du corps du roi dans la compagnie de Villeroy et maître de camp de cavalerie.

Après la mort de son frère Balthazar en 1785, il hérita de la nue-propiété de Chalay, l'usufruit restant à Fulcran de Ginestous, gendre de Balthazar. Il fut encore seigneur des Vaux de Fontaine (les Coteaux), des Créneaux (Thoré), de Vallembourg (Trôo).

Il avait épousé, le 13 juin 1757, Anne-Élisabeth Colas de Malmusse, née le 5 avril 1735, dame de La Perrine en Touraine, fille unique de Julien-Nicolas Colas de Malmusse, chevalier, seigneur de Malmusse et d'Élisabeth Jouan. De cette union naquirent cinq enfants : 1) Armand-Samuel, qui suit ; 2) Anne-Julie, née le 5 juin 1759 au manoir de La Noue, paroisse de Saint-Amand ; mariée en 1803 à Vendôme à André de Fontenay de Montpertuis décédé en 1823. Elle mourut en 1847, sans enfant ; 3) Charles-Honoré-Victor, né le 20 août 1760 à La Noue. Chevalier, officier du Génie (élève de l'École de Mézières en 1784), surnommé « le Chevalier de Marescot », il fut tué au siège de Willemstad, le 15 mars 1793. Il avait épousé, le 21 décembre 1792, Bonne-Augustine Denis, fille de Pierre Denis, avocat à Douai, dont : un fils, Augustin-Charles-Joseph, né le 11 décembre 1790 (avant mariage), marié à Vendôme, le 1^{er} février 1816, à Julienne-Henriette-Mathilde Boutault de Russy qui lui donna un fils : Charles-Henri, mort en bas âge (1816-1818) ; 4) Louis-Léonard, décédé à 22 mois (1762-1764) ; 5) Bernard-François, qui suit.

Armand-Samuel, le général de Marescot, né le 1^{er} mars 1758 à Tours, paroisse Saint-Vincent, chevalier, seigneur de Chalay, des Vaux, des Créneaux, de Vallembourg, La Massuère, L'Archidiacrerie, fils aîné de Samuel de Marescot.

Comte de Marescot, lieutenant-général, pair de France sous la Restauration qui le nomma marquis, premier inspecteur général du Génie, il fut Grand Aigle de la Légion d'honneur et commandeur de l'ordre royal militaire de Saint-Louis.

À sa mort, le 5 novembre 1832 dans sa 75^e année, à Chalay, et inhumé en la chapelle du château érigée par son épouse en 1845, il laissa ses biens en nue-propiété à son frère Bernard-François qui fut alors appelé « Marescot de La Noue ».

Il avait épousé, le 4 novembre 1788, à Semblançay, Cécile-Françoise-Charlotte-Rosalie d'Artis de Thiézac, née en 1766, fille unique d'Antoine-Joseph d'Artis, chevalier, seigneur de Thiézac, de Rivière, de Moulède (en Auvergne) et de Marie-Charlotte Martel de Gaillon, dame de La Garde (Auvergne) et de Dolbeau (Touraine). Elle fut dame d'honneur de l'impératrice Joséphine. Décédée à Chalay le 8 décembre 1863, âgée de 97 ans, et inhumée aux côtés de son mari, elle laissa quatre enfants dont deux seulement survécurent pour finalement mourir en pleine jeunesse : 1) Antoine-Samuel, né le 29 août 1789 à La Massuère. Premier page de l'Empereur en avril 1807, puis capitaine en mars 1810, il termina sa carrière en qualité d'aide de camp du général Lauriston en janvier 1813, âgé de 24 ans. Blessé à la bataille de Leipzig le 26 octobre 1813, il mourut à Dresde de ses blessures sans laisser de descendance ; mais son corps ne fut jamais ramené bien qu'il ait eu son tombeau réservé en la chapelle de Chalay ; 2) Joséphine-Cécile, née le 13 mai 1803 et qui fut baptisée le 21 prairial an XI (10 juin 1803) à Paris en l'église Saint-Thomas d'Aquin, avec pour parrain Napoléon Bonaparte et pour marraine Joséphine Tascher de La Pagerie. Elle décéda à Paris le 20 novembre 1822 (19 ans), à la naissance de sa fille, environ un an après avoir épousé Victor, comte de Lentillac, laissant Cécile-Françoise qui décéda le 24 août 1823 âgée de 9 mois ; 3) Amandine-Marie, née en 1796, qui ne vécut qu'une journée ; 4) Armand-Sosthène, 1797-1798 ; mort à dix mois.

Les corps d'Armand-Samuel de Marescot, de sa fille Joséphine-Cécile et de sa petite-fille Cécile-Françoise furent transférés dans la chapelle de Chalay le 9 juin 1845.

Bernard-François de Marescot, né à La Massuère le 20 avril 1767. Seigneur de La Noue, chevalier de Saint-Louis, il fut membre du Corps législatif et colonel d'artillerie. Mort à Vendôme, le 4 février 1835, deux ans après son frère Armand-Samuel (le général), il devint, en 1833, nu-propiétaire de Chalay.

Il épousa, le 10 avril 1796, Louise-Sophie Durant de Pérignat décédée à La Noue en 1837. Ayant habité la maison sise au n° 43 de la rue Poterie à Vendôme, c'est avec ces propriétaires qu'elle prit, au début du

XIX^e siècle, le nom d'hôtel de Marescot. Le couple eut trois filles : 1) Anne-Louise-Ernestine, née à Vendôme, le 8 octobre 1797, qui resta célibataire et qui fut inhumée à Saint-Ouen (Loir-et-Cher); 2) Augustine-Julie-Sophie, qui suit; 3) Louise-Sidonie, née à Vendôme, le 1^{er} septembre 1813, qui épousa, le 24 septembre 1831, Alexandre-Jacques-Marie Penet, vicomte de Monterno, ancien officier de cavalerie. Inhumée à Saint-Ouen en 1844, elle laissa une fille morte sans alliance en 1850.

Augustine-Julie-Sophie de Marescot naquit à Vendôme, le 8 octobre 1799. Elle épousa, toujours à Vendôme, en juillet 1827, Émile-Auguste, comte de Querhoent, ancien capitaine d'infanterie, inhumé dans la chapelle de l'ancienne abbaye de Saint-Georges-du-Bois (Saint-Martin-des-Bois), le 27 avril 1838 (57 ans); il était le second fils de Jean-Sébastien, marquis de Querhoent et de Marie-Josèphe Audet.

Elle recueillit la nue-propriété de Chalay par tiers avec ses sœurs, en 1833, à la mort de leur oncle le général Armand-Samuel de Marescot; puis, en 1850, au décès de sa nièce, M^{lle} de Monterno, elle en jouit, seule, avant de recevoir la propriété entière, en 1863, à la mort de sa tante Cécile-Françoise-Charlotte-Rosalie d'Artis de Thiézac, l'épouse du général.

Augustine-Julie-Sophie mourut le 4 avril 1875 et fut inhumée à Saint-Ouen. De son mariage, elle eut trois filles : 1) Augustine-Marie-Françoise (de Querhoent), née à Saint-Georges-du-Bois, le 25 novembre 1825, mariée à Louis-Amable de La Rue du Can, le 10 juin 1847, à Saint-Amand (Saint-Amand-Longpré), qui reçut Chalay en partage avec ses deux sœurs. Puis à son décès en 1892, elle laissa Chalay à sa sœur Madame de Tarragon et aux enfants de Madame de Lozé, sa sœur cadette; 2) Louise-Marie-Joséphine-Sophie, née à Saint-Georges le 6 juin 1830, épouse du comte Paul de Lozé; 3) Pauline-Sidonie-Félicie, née également à Saint-Georges le 3 novembre 1831, qui épousa Louis-Frédéric-Ernest de Tarragon, à Saint-Amand, le 7 novembre

1848. Par convention de famille, Chalay revint ensuite à leur fille, Marie de Tarragon.

Mais si le patronyme même de Marescot disparaît avec Bernard-François en 1835, la lignée par les femmes se perpétue jusqu'à nos jours; ainsi, nous trouvons, comme propriétaires de Chalay : Marie de Tarragon, fille de Pauline-Sidonie-Félicie de Querhoent, née Marescot, et d'Ernest de Tarragon, épouse de Ludovic de La Vallière, dont Louis et Anne-Marie... Anne-Marie de La Vallière, épouse de François Raynal de Bavière : quatre filles dont Françoise... Françoise Raynal de Bavière, épouse de Guy d'Aviau de Ternay : 7 enfants, dont Élisabeth... Élisabeth d'Aviau de Ternay, épouse de Th. de Lambertye : Caroline et Florence... Florence de Lambertye, épouse de Michel Robert : Alexis et Marine.

Le château de La Cour (aujourd'hui, commune de Souday, Loir-et-Cher) (fig. 3)

L'ancien château, propriété des Marescot, se trouvait au sud-ouest de l'actuel château reconstruit au XIX^e siècle et possédait alors, isolé, un colombier et une chapelle.

Mais si les premiers seigneurs de Souday sont connus dès le XI^e siècle, le nom de Marescot n'apparaîtra dans cette seigneurie qu'au XVI^e siècle, après les Saint-Berthevin, par alliance, de 1506 à 1675. Ainsi François de Marescot, fils de Jean de Marescot, seigneur de La Source et de Marie de Sainte-Marie, en épousant, en 1506, Françoise de Mésange, née en 1492, dame de Souday, fille de François de Mésange et de Catherine de Saint-Berthevin, devint-il seigneur de Souday. De cette union naquit alors un fils unique, François deuxième du nom de Marescot, époux de Renée d'Azay



Fig. 3 : Le château de La Cour.

qui, en 1527, à la mort de sa mère, devint à son tour, seigneur de Souday.

Sans descendance, ce dernier eut pour successeur Alexise de Mésange, sa tante (la sœur de sa mère), née vers 1500, qui épousa, le 30 mai 1515, Nicolas de Marescot, auteur de la branche des Marescot, seigneur de Chalay. Ce couple à qui l'on doit la construction du chœur de l'église de Souday eut deux fils : 1) François, qui fut seigneur de Chalay, époux, en premières noces, d'Élisabeth Lenepveu, puis remarié à Jacqueline de La Châtaigneraie ; 2) Jacques, seigneur de Souday, qui suit.

Jacques de Marescot épousa, le 25 juin 1545, Marie de La Motte (17 ans). Marié deux ans, il fut assassiné, le 7 juillet 1547, dans le pré de Taillefer, non loin de son château de La Cour, par un certain René Bellanger, huguenot, seigneur de Planche-Hubert (Souday), pour une vague histoire de pêche dans le ruisseau du Coitron. Sa veuve – mère d'un fils qui suit : Martin, âgé d'un an – se remariera en janvier 1558 avec Urbain de Vonnes demeurant en Touraine, avant de se retirer à Fortaluche, paroisse de Choue, pour être auprès de sa petite-fille Madame d'Alleray. Décédée le 29 mai 1608, elle fut enterrée dans l'église de Souday.

Martin de Marescot, né en 1546, écuyer, fut seigneur de Souday. Il épousa, par contrat devant le notaire Brunel d'Illiers, le 3 février 1567, Denise de Commargon qui décédera dix mois plus tard à la naissance de leur fille unique : Marguerite, qui suit.

En secondes noces, il épousa, le 27 novembre 1569, Marie de Clinchamps, fille de Marin de Clinchamps, seigneur de La Busardière et du Val. Il n'en eut pas d'enfant et décéda en 1572.

Ce fut durant la seigneurie de Martin qu'eut lieu le pillage du bourg de Souday par les huguenots au cours duquel le curé Hamard fut tué le 28 octobre 1559.

Marguerite de Marescot, née en décembre 1567, héritière du château de La Cour, mais trop jeune (5 ans),

elle fut placée sous la tutelle de son grand-oncle François de Marescot, seigneur de Chalay.

Le 2 janvier 1585, elle épousait Jacques de Vendômois, seigneur d'Alleray, de Laleu, du Rocher, mais aussi d'une partie du village de Boursay et du Grand et Petit Fontenaille (Nourray), après sa mère. Fils de Louis de Vendômois et de Jeanne Hurault, il était réputé pour sa valeur et tenait de la Ligue. Tous deux firent de nombreux legs en faveur de l'église de Souday.

Il fut à son tour assassiné, le 22 février 1611, près de l'étang de Boisvinet, par Anne de Voré, son voisin et mortel ennemi, seigneur de L'Épicière, paroisse d'Oigny. Sa veuve, dame de Souday et maintenant d'Alleray, laissa deux filles : Marie qui mourut jeune et Denise qui épousa Jean d'Amilly dont elle eut un fils, François, décédé sans descendance, l'obligeant à laisser le château de La Cour à ses héritiers, les Marescot de Chalay, entre autres, Jean III de Marescot. Celui-ci, à sa mort, en 1662, le laissera à son tour à son fils Benoît et peut-être également au frère de ce dernier, Jean, prêtre de l'église collégiale Notre-Dame du Bon-Désir, car tous deux, furent dès lors qualifiés de seigneurs de Souday. Mais en 1675, la terre de Souday, propriété des Marescot, fut vendue sur saisie.

Le manoir d'Alleray (commune de Choue, Loir-et-Cher) (fig. 4)

Composé de cinq bâtiments attenants, en pierre, torchis et à colombages, recouverts de tuiles ou d'ardoises, ce manoir était entouré autrefois de deux fossés en eau : le premier circulaire entourant les bâtiments, le second, à l'extérieur, rectangulaire, avec pont-levis.

Le domaine appartenait depuis 1476 à la famille de Vendômois, mais ce ne fut qu'en janvier 1585, lors du



Fig. 4 : Le manoir d'Alleray.

mariage de Jacques de Vendômois avec Marguerite de Marescot, dame de Souday, que cette dernière famille entra dans la seigneurie d'Alleray. Le nom des Marescot s'implantera ainsi à Alleray de 1585 à 1623. De cette union, naquirent deux filles : Marie, baptisée le 8 janvier 1596 à Choue, morte relativement jeune et Denise, qui suit. Quatre ans après l'assassinat de son mari, soit en 1615, Marguerite de Marescot (48 ans), devait se remarier avec César de Maires, page de son époux, âgé de 20 ans. Marguerite, décédée le 14 décembre 1623 et inhumée à Choue, semble avoir conservé l'usufruit d'Alleray et gardé la propriété de La Cour jusqu'à sa mort.

Denise de Vendômois, dame d'Alleray et de Souday, épousa, le 23 avril 1611, soit deux mois après le décès de son père, Jean d'Amilly, chevalier, capitaine de 100 chevaux pour le service du roi, seigneur de La Besnardière, du Theil (Lancé?), des Préaux, La Galazière (Oigny), devenant, de par sa femme, lui-même seigneur d'Alleray et de Souday.

Mort en 1645, Jean d'Amilly laissait Denise et deux enfants : François, baron d'Amilly, qui fut seigneur d'Alleray et Louise, religieuse à Chartres. Mais lorsque François, époux de Marguerite Mangot, fille du maître des requêtes Anne Mangot de Villarceaux, mourut à Alleray, le 15 mai 1649, sa mère dut reprendre possession du manoir fort endetté, tout en étant débitrice de la dot (de sa belle-fille) qui était employée à éponger ces dettes. Au décès de Denise d'Amilly, survenu vers 1660, la terre d'Alleray fut alors saisie par ses nombreux créanciers et vendue par l'un d'eux, le sieur Louis Le Louroux.

Le Château de Chicheray (commune de Pezou, Loir-et-Cher) (fig. 5)

Le château actuel est du XIX^e siècle et se compose d'un corps de logis flanqué de deux avant-corps élevés



Fig. 5 : Le château de Chicheray.

sur trois niveaux ; on ignore tout de l'ancien château. La chapelle du XVI^e siècle, entièrement disparue, avait été transférée en l'église de Pezou par Françoise de Guerry, en 1717. Après avoir été longtemps dans les familles Cueillette et Potier, Chicheray, au XVII^e siècle, appartenait à la famille de Bruet. Mais par sentence rendue le 29 novembre 1670 en l'audience des décrets du bailliage de Blois, la terre de Chicheray fut saisie sur le mineur Joachim de Bruet et adjugée à : Emmanuel de Marescot (1634-avant 1677), chevalier, seigneur d'Elfin en Dunois de par sa mère, fils cadet de Jean III de Marescot (1592-1662), seigneur de Chalay et de Catherine d'Istret d'Elfin. Frère de Benoît de Marescot, également seigneur de Chalay, Emmanuel avait épousé, le 22 juillet 1664, Françoise Guerry, fille de Pierre Guerry, écuyer, seigneur de Boisgaultier et de Jeanne Blanchet, veuve une première fois de François Moreau avec lequel elle eut une fille : Marguerite.

Françoise Guerry devait encore perdre son second mari Emmanuel avant 1677. Mère d'un fils unique : Emmanuel deuxième du nom, mort jeune, Françoise s'éteignit à son tour, le 3 août 1719, âgée de 83 ans, laissant sa succession à son neveu Tanneguy Guerry. Les Marescot n'occupèrent donc les terres de Chicheray que de 1670 à 1719.

La Noue, château (commune de Saint-Amand-Longpré, Loir-et-Cher) (fig. 6)

Peut-être composé de plusieurs logis juxtaposés réduits à un seul rez-de-chaussée sous combles aménagés, cet élégant et discret manoir s'élève dans un écrin de verdure à sa mesure. Hélas, on ne sait rien de son histoire architecturale, celle-ci n'ayant, semble-t-il, jamais été étudiée. Ancien fief, il relevait à cens de Saint-Amand.



Fig. 6 : Le château de La Noue.

Après avoir appartenu aux familles Rabot, en 1566, Cottin vers 1645 et Louis de Ronsard vers 1691, La Noue allait passer dans la famille des Marescot (y compris par les femmes) de 1693 à 1878. Et ce fut par le mariage célébré en 1693, de Louise-Geneviève de Ronsard, fille unique de Louis de Ronsard, sieur de La Linoterie (Prunay) et de Geneviève Cottin (dame de La Noue), avec Benoît II de Marescot (1665-1732), seigneur de Chalay, fils de Benoît de Marescot et de Marie-Madeleine Le Jay de Tilly, que l'illustre famille en devint propriétaire. Des douze enfants issus de cette union, ce fut ensuite Samuel de Marescot (le 4^e enfant), seigneur de La Massuère, qui reçut La Noue en héritage.

Puis, Samuel ayant épousé, le 13 juin 1757, Anne-Élisabeth Colas de Malmusse, le manoir de La Noue revint à son fils Bernard-François de Marescot (5^e enfant), né à La Massuère et à son épouse Louise-Sophie Durant de Pérignat qui y décéda en 1837, laissant trois filles : 1) Anne-Louise-Ernestine de Marescot, sans postérité ; 2) Augustine-Julie-Sophie de Marescot, héritière du manoir, mariée à Émile-Auguste de Querhoent ; 3) Louise-Sidonie de Marescot mariée à Jacques-Marie de Penet.

Émile-Auguste de Querhoent allait ainsi devenir propriétaire de La Noue, de par sa femme qui donna naissance également à trois filles : Augustine-Marie-Françoise, Louise-Marie, Pauline-Sidonie-Félicie.

Puis en 1875, l'aînée, Augustine-Marie-Françoise de Querhoent, née Marescot, à la mort de sa mère, deviendra à son tour propriétaire de La Noue jusqu'à son décès, en 1878, date à laquelle ses deux sœurs vendirent La Noue au comte de Gomer.

La Linoterie, (aujourd'hui une ferme, commune de Prunay-Cassereau, Loir-et-Cher) (fig. 7)

Corps de logis primitif agrandi vers l'ouest, il est encore partiellement entouré d'une douve en eau. Cet ancien château et ses communs relevaient à foy et



Fig. 7 : La Linoterie.

hommage de la baronnie de Lavardin. Ce fief paraît être le résultat d'un défrichement de la forêt de Gâtines ou de l'aliénation d'une partie de cette forêt par Henri IV, en 1595.

On ne connaît pas les seigneurs de ce lieu avant 1602 date à laquelle un aveu en est fait par Gilles de Ronsard au château de Lavardin : *Mon hostel et manoir de la Linoterie, composé d'un pavillon au quel y a salle basse, chambre et cuisine... escuries, colombier... le tout enclos de fossés revêtus de murailles et un autre pavillon auquel est un pont-levis... et outre à la charge de vous nourrir par chacun an deux chiens courants tels qu'il vous plaira me le faire bailler en commutation d'un épervier...* Ce fut, en effet, la famille Ronsard qui l'occupa après cette date et ce jusqu'en 1693. Et tout comme pour le manoir de La Noue, ce fut par alliance que La Linoterie arriva dans la famille des Marescot de 1693 à 1722 et plus précisément par le même mariage de Louise-Geneviève de Ronsard, née le 8 mars 1672 et baptisée à Prunay le 27 mai 1682, avec Benoît II de Marescot, seigneur de Chalay. Là encore, des douze enfants que le couple procréa, ce fut cette fois, l'aînée de cette nombreuse fratrie, Louise-Geneviève de Ronsard qui devint dame de La Linoterie.

Née le 23 septembre 1694, Louise-Geneviève épousa, le 5 juin 1722, Paul du Bellay, chevalier, seigneur du Désert de Saint-Amand (aujourd'hui Saint-Amand-Longpré), capitaine des Dragons et chambellan du prince évêque de Liège. Elle mourut à Vendôme le 23 juillet 1723, en mettant au monde des jumelles : Marie-Élisabeth, qui deviendra à son tour dame de La Linoterie, femme de Charles-Louis Bataille de Méry et Louise-Angélique, dame de Drouilly (Les Hayes) qui épousa Guillaume de Montigny. Si le château de La Linoterie ne resta dans la famille Marescot que de 1693 à 1722, il appartiendra aux du Bellay de 1722 à février 1791.

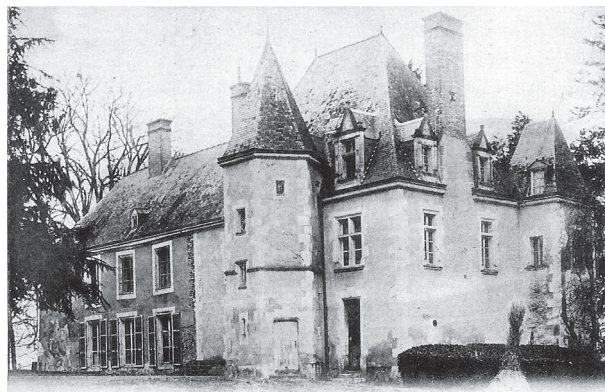


Fig. 8 : Le château de La Massuère.

Le château de La Massuère (commune de Bessé-sur-Braye, Sarthe) (fig. 8)

Après les familles du Bellay et Musset, La Massuère fut achetée par Samuel de Marescot, en 1756.

Né en 1703 à La Linoterie, quatrième enfant de Benoît II de Marescot et de Louise-Geneviève de Ronsard, Samuel devint ainsi seigneur de La Massuère, où il mourut en 1788. Marié à Anne-Élisabeth Colas de Malmusse, ce fut ensuite l'aîné de ses cinq enfants, Armand-Samuel de Marescot (le général), qui devint seigneur de La Massuère. Mais en 1788, Armand-Samuel et son épouse Cécile-Françoise-Charlotte-Rosalie d'Artis de Thiézac, héritant de Chalay, suite au décès de son père Samuel de Marescot, revendit La Massuère qui passa alors dans la famille Liger de Chauvigny. Le château n'aura donc connu qu'un bref passage de la famille Marescot, de 1756 à 1788.



Fig. 9 : L'Hôtel Marescot.

L'Hôtel Marescot, n° 43, rue Poterie, Vendôme, (Loir-et-Cher) (fig. 9)

Relevant autrefois de deux fiefs différents : le fief de la Salle du Vieux-Pont, côté ouest, et le fief Saint-Jacques occupant en partie l'île de Paradis, à l'est, l'histoire de cette maison remonte à la fin du XV^e siècle. Si ses propriétaires successifs depuis 1490 sont en effet connus, nous nous intéresserons plus spécialement à ceux qui l'habitèrent depuis la fin du XVIII^e siècle.

Ainsi, de la famille Ferrand (du château des Minières) qui avait acquis cette maison le 2 mars 1768, cette dernière passa par héritage à messire Anne Durant, officier de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, futur seigneur du château de Bel Air (1773), fils de François Durant, seigneur baron de Pérignat, et de Marie Saint-Julien, de la paroisse de Pont, diocèse de Clermont, époux de Marie-Suzanne-Ursule Ferrand, qui la laissèrent par la suite à l'aînée de leurs trois filles :

Marie-Louise-Sophie, qui suit, Gabrielle-Françoise-Adélaïde et Anne-Alexandre qui, baptisée à la Madeleine de Vendôme le 9 février 1779, ne semble pas avoir vécu bien longtemps.

Ce fut donc Marie-Louise-Sophie Durant de Pérignat qui apporta cette maison de la rue Poterie, le 21 germinal an IV (10 avril 1796), à son mari Bernard-François de Marescot de La Noue, fils de Samuel de Marescot et frère du général Armand-Samuel de Marescot. Après 1835, date de décès de Bernard-François, alors âgé de 66 ans, des trois filles issues de ce couple, aucune ne semble s'être intéressée à cette maison qui fut revendue et que les Vendômois surnommèrent au début du XIX^e siècle : hôtel Marescot.

Le château de Bel Air, (commune de Saint-Ouen, Loir-et-Cher) (fig. 10)

De l'ancien château, il ne subsiste aucune trace. Celui que nous connaissons actuellement a été construit, en 1832, par Alexandre de Penet, vicomte de Monterno. De pierre et de brique, style Louis XIII, il se compose d'un corps de logis flanqué de deux pavillons en léger relief, coiffés chacun d'une toiture indépendante. Sa

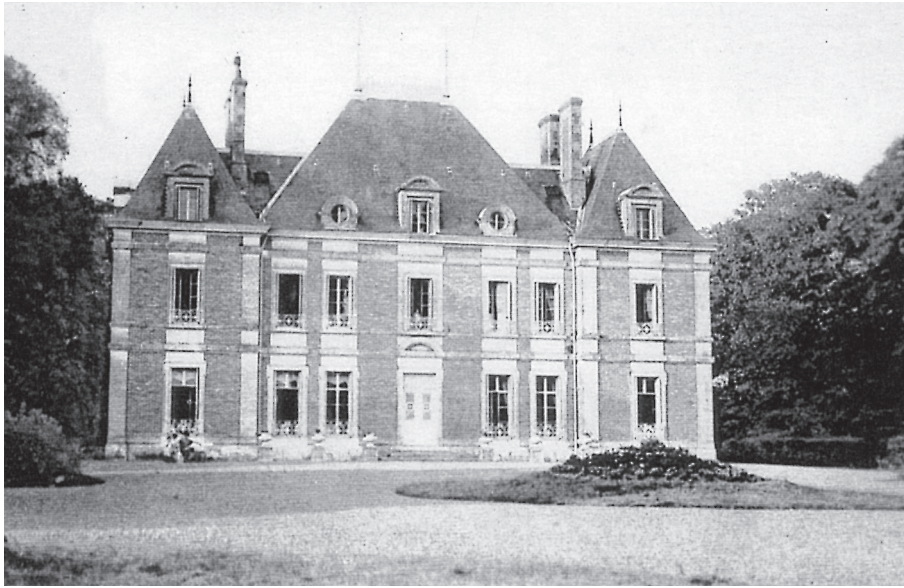


Fig. 10 : Le château de Bel-Air.



Fig. 11 : Le château des Minières.

façade, plein sud, ouvrant sur la cour, s'élève sur deux niveaux sous combles. Après avoir appartenu aux familles Hogu de La Sauverie à partir de 1726 et Ferrand, en 1750, le château passa aux mains d'Anne Durant de Pérignat en 1773 de par son épouse née Ferrand.

En 1814, sans doute au décès de son beau-père, Durant de Pérignat, Bernard-François de Marescot, époux de Marie-Louise-Sophie, reçut à son tour Bel Air. Et de leurs trois filles, ce fut la dernière, Louise-Sidonie de Marescot qui hérita du château et le porta à son époux, Alexandre-Jacques-Marie de Penet, dès 1831, date de leur mariage. La famille Marescot, de 1814 à 1831, n'aura été, là encore, que très brièvement propriétaire du château de Bel Air.

Le château des Minières, (commune d'Azé, Loir-et-Cher) (fig. 11)

Ancien fief relevant à foy et hommage du Bouchet-Touteville, le château se compose actuellement d'un bâtiment principal accolé, de part et d'autre, de deux pavillons semblables mais de moindre importance, construits dans l'enceinte de douves de l'ancien manoir.

Tout comme le château de Bel Air ou l'ancien hôtel Marescot à Vendôme, le château des Minières, après avoir appartenu, au XVIII^e siècle à la famille Ferrand, passa également, par héritage, dans la famille d'Anne Durant de Pérignat, par l'épouse de ce dernier, qui suit.

Marie-Suzanne-Ursule Ferrand, dame des Minières, de La Bretonnerie (Azé), de Buissay (Azé) et de Bel Air, née en 1752, avait en effet épousé, le 9 octobre 1770, en l'église de la Madeleine à Vendôme, Anne Durant, chevalier de Pérignat. Elle devait décéder le 16 mai 1787, âgée seulement de 33 ans.

Les Minières revinrent alors à sa fille cadette Gabrielle-Françoise-Adélaïde qui, en 1797, était dite majeure et propriétaire du château. Morte en 1814, célibataire, cette dernière laissait Les Minières à sa sœur aînée Marie-Louise-Sophie, baptisée à la Madeleine de Vendôme le 5 août 1771. Et ce fut encore par son mariage (1796) avec Bernard-François de Marescot que le domaine des Minières passa dans cette illustre famille. Puis, à la mort de Bernard-François survenue en 1835, ce fut la cadette de ses trois filles : Augustine-Julie-Sophie de Marescot qui en devint propriétaire, laquelle mariée (1827) à Émile-Auguste de Querhoent devait donner Les Minières à sa fille Pauline-Sidonie-Félicie, qui l'apporta elle-même en dot à son époux Louis-Frédéric-Ernest, comte de Tarragon, qui y mourut le 6 janvier 1905, à l'âge de 81 ans. Le château des Minières ne porta ainsi le nom de Marescot que de 1796 à 1827.

Le château de Saint-Georges-du-Bois, (commune de Saint-Martin-des-Bois, Loir-et-Cher) (fig. 12)

Prenant ses origines dans les anciens bâtiments de l'abbaye, ce château appartient à Jean-Sébastien, marquis de Querhoent, hérité en 1782 de son cousin Louis-Joseph de Querhoent.

Marié à Marie-Josèphe Audet, Jean-Sébastien, décédé le 10 septembre 1821, laissa l'ancienne abbaye (après l'avoir en grande partie remaniée, modifiée et restaurée pour en faire ce que nous connaissons aujourd'hui), au cadet de ses quatre enfants : Pierre-Sébastien, marquis de Querhoent, Émile-Auguste qui suit, Louis-Joseph, capitaine de Hussards et Marie-Josèphe, épouse de Paul-Jean-Félix de La Haye, officier. Émile-Auguste de Querhoent ayant épousé, en 1827, Augustine-Julie-Sophie de Marescot, fille de Bernard-François et de Louise-Sophie Durant de Pérignat, ce furent, par la suite, leurs trois filles : Augustine-Marie-Françoise, Louise-Marie-Joséphine-Sophie et Pauline-Sidonie-Félicie qui se partagèrent la succession de leur père sous la tutelle de leur mère.

Le domaine de Saint-Georges sera finalement vendu par ces trois femmes, le 18 novembre 1838, à Jean-Baptiste-Léon Valin, propriétaire à Romorantin. En raison de sa succession transmise uniquement par descendance féminines, pourtant toutes nées Marescot, de 1827 à 1838, le château de Saint-Georges ne porta jamais le nom de cette famille. Mais en plus des onze résidences qui viennent d'être décrites comme lieux ayant été habités ou ayant appartenus aux Marescot, toutes périodes confondues, on pourrait encore citer :



Fig. 12 : Le château de Saint-Georges-du-Bois.

La maison de l'Écu de France, (Montoire, Loir-et-Cher)

Sur l'emplacement de cette maison, les avis divergent ; si Raoul de Saint-Venant la suppose donnant sur la place Clemenceau actuelle, sans autres précisions, André Michel, historien local, la situe plus précisément rue Saint-Oustrille. Toujours est-il qu'en 1600, cette maison appartient à Nicolas de Marescot, seigneur de Beauverger, fils de François de Marescot et d'Élisabeth de Lenepveu, frère de François II de Marescot et oncle du suivant. De même, en 1662, elle était dite à Jean III de Marescot, seigneur de Chalay, époux de Marguerite de Villiers de L'Île Adam (sans descendance) puis de Catherine d'Istret d'Elfin. Balthazar de Marescot, seigneur de Chalay, époux de Madeleine-Françoise de Jouselin, fils cadet de Benoît II de Marescot et de Louise-Genève de Ronsard, habita encore cette maison lorsqu'il donna Chalay et son domaine en dot à sa fille Flore-Madeleine de Ginestous.

Les Bigotteries (commune de Danzé, Loir-et-Cher)

Un ancien fief relevant du Bouchet-Touteville que l'on retrouve, au milieu du XVII^e siècle, propriété de Jean III de Marescot (1592-1662), puis de sa sœur Catherine, (épouse de César de Maires, homonyme du second mari de Marguerite de Marescot), tous deux fils et fille de François II de Marescot et de Jacqueline de Dampierre.

Fontenaille, le Grand et le Petit (commune de Nourray, Loir-et-Cher)

Un ancien château et seigneurie relevant à foy et hommage du comté de Vendôme. Ainsi, en 1611, à la mort de sa mère Jeanne Hurault de Vibraye, propriétaire

des lieux, sœur du chancelier de Cheverny et veuve depuis 1572 de Louis de Vendômois, seigneur d'Alleray, ce fut son fils Jacques, époux, en 1585, de Marguerite de Marescot qui reçut Fontenaille en héritage jusqu'en 1634, date à laquelle, ils donnèrent le domaine à leur fille Denise de Vendômois, épouse de Jean d'Amilly.

Le château de Fargot (commune de Montoire, Loir-et-Cher)

Un ancien fief et manoir relevant à foy et hommage du château de Lavardin, qui comme le château de Bel-Air (Saint-Ouen), notamment, après avoir été la propriété des Hogu, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, passa par héritage à Louise-Sophie Durant de Pérignat, épouse (1796) de Bernard-François de Marescot qui le revendirent en 1808.

Le Breuil Saint-Jouin ou Grand Breuil (commune de Fontaine-Raoul, Loir-et-Cher)

Un ancien château relevant à foy et hommage de la baronnie de Fréteval et aujourd'hui entièrement disparu. Ce château déjà passablement ruiné dès le XVI^e siècle, dit-on, aurait appartenu, en 1709, à Paul de Marescot, seigneur de La Prière et des Frétons (Châtillon-en-Dunois), fils d'un certain François de Marescot, seigneur des Frétons, et de Suzanne Henriette de Varennes, par son mariage, le 20 juin 1709 avec Geneviève de Loubes, fille de Martin de Loubes, chevalier, seigneur de Soizé.

Paul de Marescot, veuf avant 1721, après avoir laissé la nue-propriété du Breuil Saint-Jouin à Jacques-François de Loubes, chevalier, lui-même seigneur de Soizé, fut inhumé à Fontaine-Raoul en 1735.

Pour conclure : Si de cette nombreuse et brillante famille de Marescot, ce fut le général Armand-Samuel, Grand officier de l'Empire, seigneur de Chalay, le plus connu car le plus étudié, la présente recherche montre combien ses ancêtres directs et leurs collatéraux furent aussi bien présents localement. Très souvent par héritages directs ou par mariages et plus rarement par achat, les Marescot essaimèrent donc aux quatre coins de notre Vendômois, devenant propriétaires de vastes et beaux domaines issus de familles non moins intéressantes qui marquèrent notre histoire régionale. Pendant plus de trois siècles, le nom des Marescot a ainsi rayonné sur différents fleurons de notre patrimoine.

Références

SAINT-VENANT (Raoul de) – *Le dictionnaire du Vendômois*, Blois, 1912-1917.

LAMBERTYE (Élisabeth de) – informations diverses et sources écrites, toujours de bons conseils, que je remercie ici très sincèrement.

ERMISSE (Gérard et Catherine), ROBERT (Florence) – *Marescot, le Vauban de la Grande Armée*, album de l'exposition réalisée pour les Journées Marescot des 13-14 et 15 juin 2014, au château de Chalay.

Étude et recherches personnelles.

Iconographie : Images et Sons en Vendômois et collection particulière.